

Poste de chronométrateur à la table de marque

Il contrôle le temps de jeu.

Le match commence avec le coup de sifflet d'engagement.

L'arbitre de champ vérifie avant de siffler que le chronométrateur est en capacité de déclencher son chronomètre, en levant le bras à destination du chronométrateur qui lui répond de la même manière lorsqu'il est prêt. Il agira de la même manière à chaque reprise du chronomètre.

Le match se termine par le signal sonore automatique de l'installation murale de chronométrage ou par le signal de fin du chronométrateur. Si aucun signal de ce type ne retentit, l'arbitre siffle pour indiquer que le match est terminé.

Il contrôle l'exécution des sanctions disciplinaires.

L'attribution de ces sanctions doit donner lieu par l'arbitre à un arrêt de temps de jeu

Le chronométrateur doit prendre note du n° du joueur sanctionné, de l'heure de sortie et de l'heure de rentrée.

Il inscrit ceci pour lui sur **une feuille de recueil**, et le **communiquent aux équipes** par un feuillet sur le trépied posé sur la table de marque du côté de l'équipe du fautif.

Par un signal d'avertissement au chronométrateur (bras levé), l'arbitre vérifie que le jeu peut reprendre. Le chronométrateur confirme en levant un bras. **La reprise du jeu s'effectuera par un coup de sifflet de l'arbitre de champ.**

Il signale les temps morts d'équipe.

Chaque équipe a droit à un team time-out d'une minute au cours de chaque mi-temps du temps de jeu réglementaire (mais pas au cours des prolongations).

Une équipe ne peut demander son team time-out que lorsqu'elle est en possession du ballon. (Ballon en jeu ou lors de l'interruption du jeu).

Une équipe qui souhaite demander un team time-out doit **déposer son carton vert sur la table** de marque, par l'intermédiaire d'un officiel d'équipe.

Le chronométrateur interrompt alors le match par un signal sonore et arrêt du chronomètre. Il indique l'équipe qui a demandé un team time-out en tendant le carton vert du côté de l'équipe demandeuse.

Le carton vert est ensuite placé sur la table du côté de l'équipe qui a demandé le team time-out et y restera pendant la durée de la mi-temps.

Les arbitres confirment le team time-out par un triple coup de sifflet.

Le chronométrateur indiquera par signal sonore la fin du temps mort par un signal sonore après 50 secondes et un autre à la fin de la minute d'arrêt de jeu.

Le jeu reprendra au coup de sifflet de l'arbitre.

Il indique le score.

Le chronométrateur **affiche les buts dès qu'ils sont accordés** par les arbitres.

L'arbitre de but siffle (deux coups de sifflet brefs) et confirme la validité du but en levant le bras.

Le but ne peut être accordé si un arbitre ou le chronométrateur a interrompu le match avant que le ballon ait complètement franchi la ligne de but.

Un but accordé ne peut plus être annulé une fois que l'arbitre a sifflé l'engagement.

Si le signal de la fin du match ou de la mi-temps retentit immédiatement après le but et avant l'engagement, les arbitres doivent clairement indiquer (sans engagement) qu'ils accordent le but.